

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1944)
Heft: 1

Artikel: XIX : à la rédaction de l'Art Suisse
Autor: Hainard, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-623319>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

auch das ist lohnender als der Redaktion der *Schweizer Kunst* ein wenig die Arbeit zu erleichtern.

Einzig die Umfrage über die «Gründung einer schweizerischen Akademie» hat die Gemüter ein wenig geschüttelt. Aber man musste schon etwas «tief in die Rinde schneiden» um die Gewissheit zu haben, dass auch wirklich etwas «Saft» fliessen werde. Wir wissen nun, es fehlt nicht an Intelligenz, aber die Träigkeit ist wohl zu gross.

Wir möchten nun an dieser Stelle, allen denen, unseren besten Dank aussprechen die sich die Mühe genommen haben auf die Rundfrage zu antworten, ebenso allen unseren übrigen gelegentlichen Mitarbeitern! Dabei sprechen wir die Hoffnung aus, dass diese Helfer auch in Zukunft der Zeitung beistehen möchten.

Nun zum Schluss noch die notwendige Bemerkung des Schreibers dieser «Neujahrsbetrachtung», dass er die Heiterkeit seines Gemütes gar nicht etwa verloren hat, schon im Hinblick darauf, dass er seinen «Verstand» dem ihm «der liebe Gott für sein Amt gegeben hat», bald anderen Dingen wieder zuwenden wird!

Die Redaktion.

XVIII

Zur Frage einer Schweizerischen Kunstakademie

Die Frage, die das Heft 5 der «Schweizer Kunst» an die Mitglieder der G.S.M.B.u.A. stellt, ist denkbar einfach formuliert. Es handelt sich hier um die *Wünschbarkeit* einer schweizerischen Kunstakademie. Die Ausführbarkeit liegt auf weitem Felde und dürfte wohl erst Gestalt annehmen, wenn die Schweizerische Eidgenossenschaft zu der so oft propagierten Neugestaltung unseres kulturellen und wirtschaftlichen Eigenlebens nach dem Kriege Stellung nehmen kann. In das reich dotierte Bündel von Anregungen gehörte dann vielleicht auch die Gründung einer Kunstakademie. Es kann sich also jetzt lediglich darum handeln zu erfahren ob wir Künstler mehrheitlich eine Akademie wünschen oder ablehnen. So interessant nun einige Einsendungen im Novemberheft der *Schweizer Kunst* gehalten sind, so scheinen sie mir z.T. doch zu wenig präzis auf Grund persönlicher Ueberlegungen zu antworten.

Vorausgesetzt dass es unserem Fiskus überhaupt möglich wäre den Wunsch der Künstlerschaft zu prüfen, bin ich dem Projekt gegenüber eher positiv eingestellt. Der spezielle Wunsch Baumbergers, es möchte einer schweizerischen Kunsthochschule das Handwerkliche als Hauptlehrteil und als spezifische Neuerung mitgegeben werden, halte ich für sehr beachtenswert.

Aber wenn einer Kunstakademie auch Hochschulgrad eignen soll, dann ist ihr vor allem die geistige Führung und das Geleit der Haltsuchenden anvertraut. Die sichtbaren Lehrerfolge sind abhängig von der Kapazität der Führung und vor allem der Lehrkräfte. Ich denke mir da Lehrer vom Geiste Barthélémy Menns in unsere Zeit übersetzt und könnte mir vorstellen wie sie kraft ihrer Intelligenz und ihres Menschentums einer schweizerischen Kunstakademie das typisch schweizerische Gepräge geben könnten, das sich auch im Ausland Beachtung schaffen müsste. Das Programm einer Kunstakademie «im Lande der Qualitätsarbeit» müsste auf Gedankenfreiheit, auf Unabhängigkeit und auf tief schürfende Gründlichkeit, im geistigen wie im handwerklichen Sinne aufgebaut sein. So wäre es dieser Hochschule auch gegeben im Sinne ihrer Schwestern allgemein Volkserzieherisch als Gradmesser und als Filter zu wirken.

A. MARXER.

XIX

Bernex, 30 décembre 1943.

A la rédaction de l'*Art Suisse*,
Neuchâtel.

Votre enquête au sujet de la création d'une académie suisse me semble appeler quelques remarques par la façon dont la question est posée.

Tout d'abord, il n'est pas très juste de dire qu'un jeune artiste voulant faire de sérieuses études, est actuellement obligé, en règle générale de se rendre à Paris, Londres, Munich ou Berlin, ou encore à Florence ou Milan.

Pour mon compte, j'ai tout appris de mes parents, puis de mes maîtres de l'Ecole des Arts industriels et de l'Ecole des Beaux-Arts de Genève et je pense que beaucoup de mes camarades ne se sentent pas, pour n'avoir pas étudié à l'étranger, en état d'infériorité.

D'autre part, vous semblez concevoir cette académie pour la propagation d'une certaine esthétique. C'est merveilleux comme à chaque génération, si ce n'est tous les cinq ou dix ans, le monde artistique croit avoir trouvé ou retrouvé la formule définitive de l'art. On ne sait si c'est un spectacle rafraîchissant ou désolant. J'ai été, à ce point de vue, affligé d'un scepticisme précoce, peut-être parce que, né d'un couple de peintres, je fréquentais, vingt ans après eux, les mêmes classes de l'école d'art. Je mis beaucoup d'énergie à me défendre de l'esthétique d'alors et déclarais que je me réjouissais de voir le «1925» aussi démodé que le «1900».

Si donc une académie suisse devait être fondée pour enseigner et propager une certaine esthétique, je pense qu'il vaudrait mieux ne pas la fonder. Pourquoi encombrer les jeunes artistes d'une esthétique qui sera déjà, lorsqu'il sera temps pour eux de l'appliquer, tout à fait «dessus-de-pendule?». Qui ne connaît des artistes qui ont passé à se débarrasser d'une influence trop tyrannique les meilleures années de leur croissance artistique, tout heureux encore si cette désintoxication ne les a pas laissés affaiblis au point de préparer le terrain à un autre bacille?

L'école devrait nous apprendre un métier, au sens le plus technique du mot d'abord, puis en un sens plus large en nous rendant conscients de nos sensations visuelles, ce qui n'est pas tout naturel, nos sens servant dans la vie courante à nous renseigner sur les objets et la sensation elle-même n'étant pas consciente. C'est-à-dire qu'il faut apprendre à apprécier la figure, le ton et la qualité d'une tache au lieu d'identifier un objet; comprendre l'agencement des volumes d'une tête, et non seulement sentir la signification morale d'une physionomie. Choses qui échappent à peu près totalement (et très normalement) à qui n'a pas appris à voir plastiquement.

C'est dire que l'artiste qui veut enseigner doit être très conscient des fonctions de sa pensée et de sa sensibilité, qu'il doit les avoir ramenées à des cas assez généraux pour pouvoir servir à tous. C'est dire aussi qu'il ne suffit pas d'être un bon peintre pour être un bon professeur. C'est dire encore qu'il faut savoir sortir de son tempérament particulier, sympathiser avec les tempéraments les plus divers et savoir se mettre à leur place. Il y faut surtout beaucoup de tact, de respect, car le tempérament et l'enthousiasme appartiennent à l'artiste, on peut les développer, les délivrer, on ne peut les lui donner s'il ne les a pas.

Oui, apprendre à dessiner, donner une technique manuelle et intellectuelle disciplinée et précise, pour libérer le tempérament, tout comme l'ouvrier ou le sportif se sentent plus à l'aise par la possession d'une bonne technique. Trop de jeunes artistes sont doublement empêtrés: dans un dessin insuffisant et dans une esthétique parasite et confuse.

Enfin, il n'est pas sain d'exciter l'ambition de faire de la «grande peinture». Faisons de la peinture. Si nous sommes grands, elle sera naturellement grande et si nous ne le sommes pas, notre volonté de grandeur ne sera que prétention et enflure. Je crois que la recherche des signes extérieurs de la grandeur, dans les dimensions, le procédé, l'aspect, est bien souvent l'aveu d'un manque de confiance profonde en soi.

Il n'est pas raisonnable non plus de prétendre à ce que l'étranger s'intéresse autant à l'art suisse que la Suisse aux arts étrangers. Nous sommes un petit peuple et la proportion des talents fut-elle égale chez nous à celle de n'importe quel peuple, nous ne pourrions prétendre qu'à un intérêt proportionné aussi. Pour cela, nous perdrons toujours plus que d'autres à nous enfermer. Aussi, souvenons-nous que «l'art ne connaît pas de frontières».

Robert HAINARD.

ancien assistant de Philippe Hainard
au cours du soir de dessin de figure
de l'Ecole des Beaux-Arts de Genève.

XX

Un'Accademia per le Belle Arti

Discutere oggi per gettare le basi di una Accademia Federale di Belle Arti in un centro importante svizzero, con un corpo di professori e membri onorari accademici, significherebbe accollare allo Stato il compito ed il dovere di istituire un ordinamento scolastico di prima linea nel campo artistico mondiale.